

LE DESSIN ET L'INTELLIGENCE DU PATRIMOINE

Certificat de capacité

Ecole d'Architecture Languedoc Roussillon.

Responsable pédagogique :

André Scobeltzine, architecte et enseignant à l'EALR

Une demande de formation importante

Dans un certain nombre de disciplines et de métiers liés à l'histoire de l'art, à l'archéologie, à l'architecture et à la conservation du patrimoine, la maîtrise du dessin à main levée est un atout incontestable et nombreux sont ceux qui souhaiteraient acquérir une telle maîtrise.

Une offre de formation insuffisante

Les écoles d'architecture et quelques écoles d'art dispensent, à l'intention exclusive de leurs élèves, des enseignements en dessin et en dessin d'observation. Mais les volumes horaires de ces enseignements sont réduits et peu d'élèves acquièrent grâce à eux un savoir faire performant. Pour des étudiants en histoire de l'art, en archéologie ; pour les étudiants en architecture qui souhaitent se perfectionner ; pour les architectes diplômés qui voudraient élargir leurs compétences ; pour les artisans qui aimeraient s'initier à ce moyen de communication essentiel, il n'existe rien, hormis des cours privés ou dispensés parfois dans les maisons de quartier et qui s'apparentent plus à de l'animation qu'à de la formation professionnelle.

Une pédagogie en mutation

Centré sur le dessin d'après les maîtres, la bosse et le modèle vivant, l'enseignement du dessin (comme celui qui fut dispensé dans l'école de Montpellier fondée en 1779) était focalisé, jusqu'au début du dix-neuvième siècle, sur l'étude de la figure et du corps humain et les élèves dessinaient sur leurs genoux.

Au fil du dix-neuvième siècle, la géométrie et le dessin technique prendront de plus en plus d'importance et l'on utilisera des chevalets pour mieux comparer le dessin et son modèle.

Au tournant des dix-neuvième et vingtième siècles, il sera fait un plus grand cas du dessin d'après nature et des groupes d'élèves parcourront les paysages pittoresques sur la trace des impressionnistes.

Après les deux guerres mondiales et les révolutions artistiques concomitantes, on récusera bien souvent la représentation au profit de l'expression personnelle ou de la transmission d'un concept.

Aujourd'hui, dans le flot d'images médiatiques qui constitue notre seconde nature, on ne peut plus enseigner comme on le faisait au Bauhaus ou à l'École de Beaux Arts de Paris, et la pédagogie du dessin doit de nouveau se transformer. Dans cette transformation, il s'agit à notre sens, de faire fond, sans a priori dogmatique, sur ce que les anciennes pédagogies ont produit de meilleur tout en profitant des immenses possibilités iconographiques de l'Internet et des nouvelles technologies.

Une formation en ligne

On n'écrit pas dans un atelier d'écriture, on confronte des textes que les uns et les autres ont rédigés chez eux et à leurs rythmes. En dessin, c'est pareil, on dessine seul, et on se fait corriger en groupe.

À l'EALR, nous avons déjà utilisé l'Internet pour afficher de façon permanente les meilleurs travaux d'élèves, pour proposer aux étudiants des dessins de référence ou des dessins de dessinateurs qui sont intervenus dans l'atelier.

Nous avons également créé deux didacticiels d'initiation au dessin, l'un au croquis de relevé, limité pour l'instant au relevé de façades, l'autre d'initiation à l'expression graphique par le truchement du dessin d'après les maîtres.

Le Certificat de capacité, que nous proposons, ferait largement appel à l'Internet pour l'affichage des exercices proposés, des travaux d'élèves et des dessins de référence, pour les groupes de discussion ou « chats » et à terme pour les examens.

Il proposerait en outre des séances d'atelier pour discuter et corriger collectivement les travaux des uns et des autres. Il proposerait des conférences sur le dessin et son histoire, des visites de musées (un carnet à la main)...

Bref un enseignement qui serait pour 70% en ligne et pour 30% en « live ».

Protocole de fonctionnement du site

En cliquant sur www.montpellier.archi.fr/atelierdedessin/ on accèdera au site.

On y trouvera une information sur le Certificat de capacité, des dessins de référence, un agenda des prochains rendez-vous, les deux didacticiels, les meilleurs travaux d'élèves affichés dans la « galerie » et une « salle de dépôt » où les travaux envoyés par les stagiaires seront tous affichés pendant un mois pour y être critiqués, corrigés, évalués. avant d'être rendus à leurs auteurs avec les comptes-rendus y affaissant ou passés dans la galerie où ils resteront affichés le temps de la formation.

Lieux d'enseignement et périodicité des rencontres.

On programmera un minimum de quatre rencontres par mois. Ces rencontres auront lieu pour partie à l'EALR et pour partie dans des lieux publics (musée Atger, galerie des moulages, café-croquis, ancien et nouveau Tribunal, foyer de la Comédie, amphithéâtre d'anatomie...). On y parlera du dessin, on y dessinera et l'on y corrigera « en live » les dessin des uns et des autres. Les rencontres en ville seront publiques.

Pour permettre la fréquentation des stagiaires engagés dans la vie professionnelle, il est envisagé de privilégier les rencontres les vendredis en fin d'après-midi.

Contenus et poids horaires

Le certificat de Capacité comportera trois modules distincts.

Les modules 1 et 2 étant essentiellement centrés sur des savoirs faire pratiques, le module 3 sur les éléments d'une culture plus théorique.

Le poids horaire prend en compte le travail personnel d'après les exercices du polycopié fourni, les corrections en ligne, les séances de dessin et de correction en « live » et les évaluations.

Module 1

Initiation à la représentation

- 1) Maîtriser son trait
- 2) S'initier aux jeux de la suggestion
- 3) S'intéresser à la mise en scène et aux proportions
- 4) Cultiver sa mémoire visuelle
- 5) Représenter la troisième dimension
- 6) Indiquer des couleurs

Total : 80 heures

Module 2.

L'intelligence du patrimoine

- 1) Dessiner d'après des dessins.
- 2) Dessiner dans l'esprit d'une époque (le Moyen Age, le classicisme...).
- 3) Initiation au croquis de relevé et à la restitution graphique d'un édifice à main levée et en couleur.

Total : 80 heures

Module 3

La culture du dessin

- 1) Travail documentaire, lecture d'ouvrages traitant du dessin et compte rendu de lecture.
- 2) Visites de musées et d'expositions (un carnet à la main).
- 3) Conférences et débats sur le dessin.

Total : 70 heures

Total : 230 heures

Public visé

Des étudiants en architecture et des jeunes architectes qui se destinent aux carrières du patrimoine et envisagent de préparer les concours correspondants. Des étudiants de la filière diplômante souvent handicapés par leur manque de savoir-faire et de culture graphique. Des étudiants en histoire de l'art et en archéologie, conscients de l'intérêt d'analyser une œuvre un crayon à la main. Des étudiants en Arts Plastiques qui se destinent à l'enseignement et qui souhaitent améliorer leurs performances en dessin tout en réfléchissant sur la pédagogie de cette discipline. Des artisans du bâtiment (feronniers, menuisiers, maçons, charpentiers, stucateurs, peintres...) désirant travailler dans la restauration du patrimoine et qui souhaitent retrouver le savoir dessiner de leurs prédécesseurs de l'âge classique.

Equivalences

Les élèves qui ont déjà une bonne maîtrise du dessin d'observation pourraient être dispensés, en tout ou en partie, du module 1.

Les étudiants en histoire de l'art pourraient être partiellement dispensés du module 3 (compte-rendu de lecture ...).

Critères d'admission

Sur références personnelles. Le souci de l'équipe pédagogique étant d'avoir un groupe de stagiaires hétérogène quand à leurs expériences antérieures et à leurs motivations

Nombre de stagiaires

Une trentaine

Durée

Une année calendaire minimum. Les modules pouvant être capitalisés d'une année sur l'autre, pour permettre aux étudiants que le désirent (et notamment à ceux qui sont engagés dans la vis professionnelle) de faire le Certificat de Capacité à leur rythme, en deux ou trois ans.

Aire géographique

Toujours à titre expérimental et pour pouvoir gérer les contacts en « live », les élèves seraient recrutés cette année dans la région Languedoc Roussillon. Par la suite on envisagera des antennes à Paris et dans d'autres régions

Sanction des études

Le Certificat de capacité doit sanctionner et garantir chez son titulaire, un véritable savoir-faire en dessin de représentation, notamment adapté à la représentation du patrimoine artistique et architectural. Au-delà, il doit garantir d'une culture partagée à propos du dessin et de ses diverses expressions historiques.

Validation

Pour présenter l'examen qui sanctionnera chaque module, il faudra avoir effectué un certain nombre de travaux personnels d'une qualité suffisante pour être affichés sur le site.

L'obtention des trois modules donnera lieu à l'attribution du Certificat de capacité. Par la suite, son titulaire pourra s'intégrer au groupe des « parrains », et participer s'il le souhaite aux discussions et évaluations des travaux d'élèves. Il pourra proposer certains de ses dessins à la galerie de référence...

Equipement de base

Avoir accès à l'Internet haut débit et pouvoir disposer d'un scanner.